



Numéro 140 - Juillet 2017

Enquête info :
Enquête annuelle sur les exploitations forestières en 2015

2015 : une récolte de bois qui augmente en Île-de-France mais qui diminue au niveau national.

En 2015, 361 000 m³ de bois ont été commercialisés en Île-de-France par la filière professionnelle, soit un volume en hausse de 5,6 % par rapport à 2014. Les variations par catégories sont les suivantes :

- Bois d'œuvre : + 21,5 %
- Bois d'industrie : - 3,5 %
- Bois d'énergie : + 0,3 %

La dynamique est dans l'ensemble inversée par rapport à celle observée à l'échelle nationale : forte progression du bois d'œuvre, quasi-stagnation du bois d'industrie.

Avec 198 300 m³ récoltés, le bois d'énergie représente plus de la moitié de la production totale de bois en Île-de-France.

Les activités de sciage et de première transformation du bois (rabotage, fabrication de placage) sont quasiment inexistantes en Île-de-France. La région compte 6 entreprises de 1^{ère} transformation dont la production annuelle cumulée est inférieure à 2000 m³.

Au niveau national, la récolte de bois s'élève à 37,4 millions de m³ en 2015, une production en légère baisse (-0,7%) par rapport à 2014 :

- Bois d'œuvre : - 2,2 %
- Bois d'industrie : - 3,8 %
- Bois d'énergie : + 8 %

La moitié de la récolte de bois est constituée de bois d'œuvre. La quantité de bois d'énergie récoltée continue d'augmenter et atteint 7,8 millions de m³ en 2015.

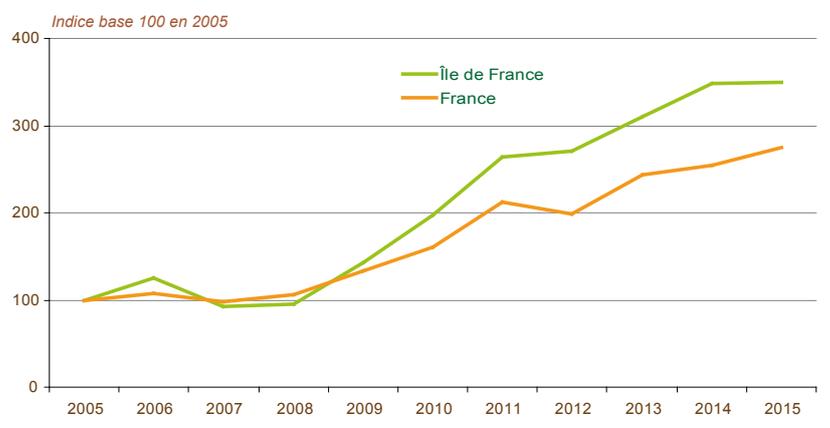
2,7 millions de m³ de grumes, soit 7,3 % de la production totale ont été exportés en 2015.

Une production du bois d'énergie multipliée par 3,5 au cours de ces dix dernières années.

Les politiques incitatives du « Fonds chaleur » encouragent la demande en bois énergie « plaquettes » à destination des installations de chauffage collectif. En 2015, au niveau national on note une forte augmentation (+26 %) de la production de plaquettes forestières, mais une très légère baisse en Île-de-France (-0,5 %).

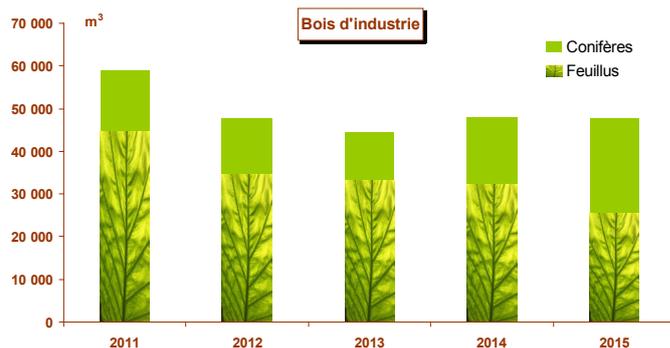
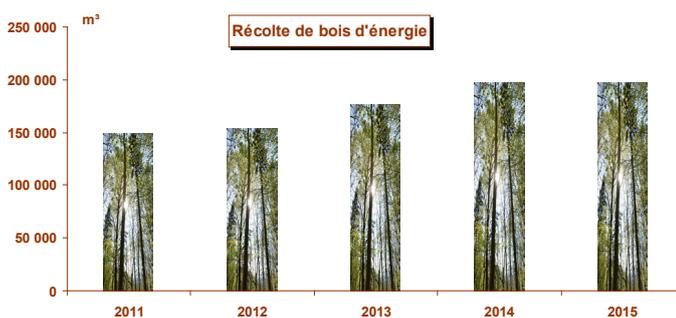
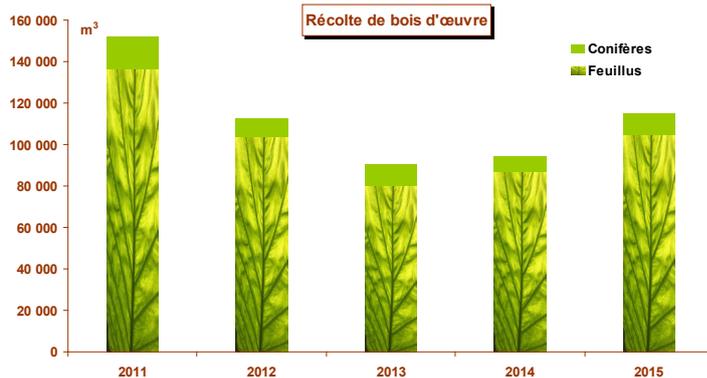
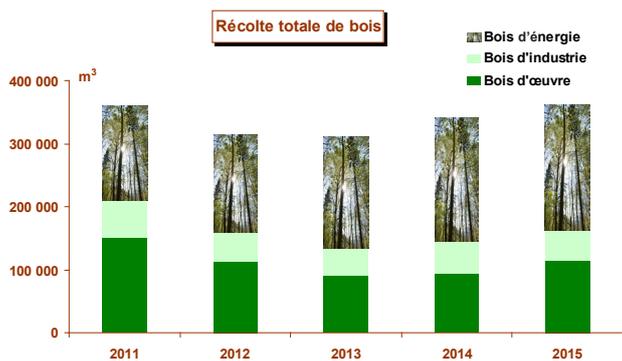
En Île-de-France, 198 300 m³ de bois d'énergie ont été récoltés en 2015 et 68 % de cette production provient de forêts gérées durablement. La récolte est réalisée par une cinquantaine d'entreprises et se présente essentiellement sous forme de plaquettes forestières (46 % du volume), et de bûches de deux mètres ou moins (44,5 % du volume). L'autoconsommation et les circuits hors filières forestière ne sont pas comptabilisés dans ces chiffres.

Sur la décennie, le volume de bois d'énergie commercialisé a progressé plus fortement en Île-de-France qu'au niveau national



Source : enquête annuelle de branche 2015 «Exploitation forestière».

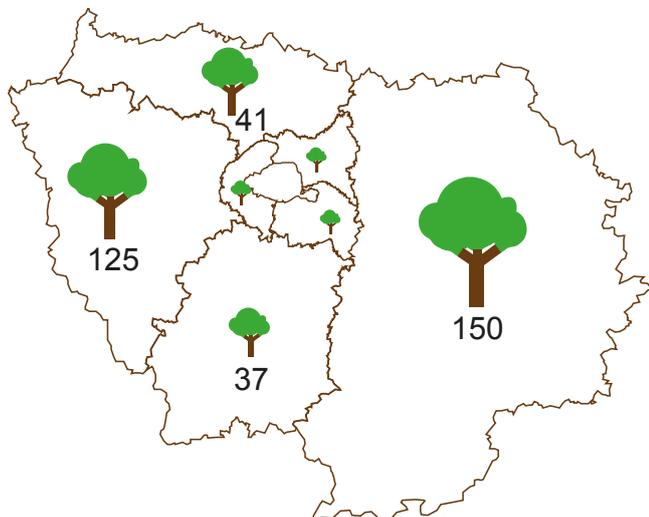
En 2015, une forte augmentation de la récolte de bois d'œuvre en Île-de-France



Source : Enquête de branche 2015 « exploitation forestière ».

Une récolte équilibrée à l'échelle régionale

Unité : millier de m³ récoltés.



Source : enquête annuelle de branche 2015 « exploitation forestière ».

DÉFINITIONS

• **Bois d'œuvre** : Bois destiné à être scié ou débité pour être utilisé en fabrication, construction ou rénovation.

• **Bois d'industrie** : Bois provenant des arbres prélevés dans les coupes d'éclaircies ou d'amélioration, ainsi que des sous-produits d'exploitation du bois d'œuvre. Il est destiné à l'industrie de la pâte à papier ou des panneaux (dit bois de trituration) ainsi qu'à quelques produits moins courants tels que poteaux ou bois de mines (dit bois d'industrie).

Les chutes de scierie livrées à la trituration sont attachées aux « produits connexes » de scierie.

• **Bois d'énergie** : Bois utilisé pour produire de l'énergie (chaleur ou électricité).

N.B : Le bois de chauffage autoconsommé par les particuliers n'entre pas dans le champ de l'enquête. Il est évalué à dire d'expert dans une fourchette allant de 200 000 à 400 000 m³ par an en Île-de-France.

Unités : millier de m³ sciage

Pour en savoir plus :

► Récolte de bois en France métropolitaine de 2005 à 2016 (Agreste, Enquête annuelle de branche exploitation forestière - juin 2017, PDF : 938,4 ko)

► Production de sciages, bois sous rails et merrains en France métropolitaine de 2005 à 2016 (Agreste - Enquête annuelle de branche sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois - juin 2017, PDF : 501,9 ko)

► Enquête annuelle sur les exploitations forestières en 2014 en Île-de-France (Agreste Île-de-France N°134 - janvier 2016, PDF : 937,2 Ko)

► Récolte de bois et production de sciages en 2015 : Recul de la récolte de bois et de la production de sciages (Agreste Primeur n°341 - décembre 2016, PDF : 1,3 Mo)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Driaaf)
Adresse : 18, avenue Carnot - 94234 Cachan cedex
**Service régional de l'information statistique
et économique (Srise)**
Tél. : 01 41 24 17 00
Site internet : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>
Courriel : srise.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Directrice : Anne Bossy
Directeur de la publication : Gérôme Pignard
Rédactrice en chef : Monique Le Cam
Rédaction : Yohann Pocrain
Composition : Sabrina Grégoire
ISSN : 0246-1803